EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DE LA COMMUNE DE MARCAIS

République Française

SEANCE ORDINAIRE DU 15 MAI 2018

Délibération N°2018-17

Nombre de membres	
Afférents au Conseil Municipal	: 11
En exercice	: 9
Qui ont pris part à la délibération	: 9

Date de la convocation : 07 mai 2018 Date d'affichage :7 mai 2018

Objet de la délibération : avenants marché travaux crèche école

L'An deux mil dix huit et le quinze mai à 20h Le Conseil Municipal de la commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre Prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la Présidence

Présents : Mme RIVET M.; M DUPUIS C.; M MANSART S.; Mme DION A., M LAVAINE P.; M LEDUC G.; Mme RIBAUDEAU C.; Mme SIBOULET N.

Absent excusé: M LEDOUX B

De Mme RIVET M., Maire.

Secrétaire (s) de séance : M LEDUC G. ;

Le Maire rappelle la délibération en date du 14 avril 2018 concernant le marché de travaux crèche/école/cantine, et précise que des avenants devront être signés pour la plupart des lots, en plus-value ou moins-value, dans le respect de la législation sur les marchés publics.

Elle présente les montants portés à sa connaissance à ce jour par les entreprises et l'architecte :

- lot 2 : -24262€25 HT (écart -17,17 % montant initial)
- lot 4 : 2431€71 HT (écart -2,87 % montant initial)
- lot 6 : -1297€04 HT (écart -2 % montant initial)
- lot 8 : -5 895€ 00 HT (écart -4,59 % montant initial)
- lot 9 : 3 727€06 HT (écart -11.19 % montant initial)
- lot 13 : -11 000€00 HT (écart -28,95 % montant initial).

Après en avoir délibéré, et à l'unanimité, en vertu de l'article L2122-22 4° du CGCT, le Conseil Municipal autorise le Maire à signer ces avenants et tous les avenants relatifs au marché de travaux crèche /école/cantine, quelle que soit leur augmentation, dans le respect de la législation des marchés publics. Le Maire rendra compte à chacune des réunions du conseil municipal des décisions prises en vertu de cette délégation.

Acte rendu exécutoire Après dépôt en sous-préfecture Le Signature et cachet Pour copie conforme à Marçais le 15 mai 2018 Le Maire, Michelle RIVET